

**Atlantic Metropolis Centre ~ Working Paper Series
Centre Métropolis Atlantique ~ Série de documents de recherche**

**RECONFIGURATIONS IDENTITAIRES EN MILIEU MINORITAIRE ACADIEN : LES ENJEUX
SOCIOLINGUISTIQUES VÉCUS PAR DES IMMIGRANTS FRANCOPHONES À MONCTON**

**Isabelle Violette
Université de Moncton
et l'Université de Tours**

**Annette Boudreau
Université de Moncton**

2008

**Working Paper No. 16
Série de documents de recherche 16**



**Centre Métropolis Atlantique
Atlantic Metropolis Centre**

The Atlantic Metropolis Centre's Working Papers Series
Série de documents de recherche du Centre Métropolis Atlantique

The views expressed in this paper are those of the author(s) and do not necessarily reflect the view of the Atlantic Metropolis Centre or its funders.

Les opinions contenues dans cet article sont celles des auteur(s) et ne sont pas nécessairement partagées par le Centre Métropolis Atlantique ou ses partenaires.

Copyright of this paper is retained by the author(s)
Copyright de cet article est maintenu par l'auteur(s)

AMC Working Papers Series / Série de documents de recherche du CMA
Attention: Robert Nathan
5670 Spring Garden Road, Suite 509
Halifax, NS B3J 1H6
E-mail / courriel: nathan.metropolis@ns.aliantzinc.ca
Website / site Web: <http://atlantic.metropolis.net/>

<p>We are pleased to acknowledge the AMC's partner organizations:</p> <p><u>Federal Government Partners:</u> Atlantic Canada Opportunities Agency, Canada Border Services Agency, Canada Economic Development for the Regions of Quebec, Canada Mortgage and Housing Corporation, Canadian Heritage, Citizenship and Immigration Canada, FedNor, Human Resources and Social Development Canada, Department of Justice Canada, Public Health Agency of Canada, Public Safety Canada, Royal Canadian Mounted Police, The Rural Secretariat, Social Sciences and Humanities Research Council, Statistics Canada</p> <p><u>Three Lead Universities:</u> Saint Mary's University, Dalhousie University, and Université de Moncton.</p> <p><u>Community Partners:</u> Metropolitan Immigrant Settlement Association (MISA), Multicultural Association of Nova Scotia (MANS), New Brunswick Multicultural Council, PEI Association for Newcomers, Multicultural Association for the Greater Moncton Area, Association for New Canadians (ANC) of Newfoundland, Canadian Council for Refugees (CCR), Halifax Immigrant Learning Centre (HILC), YMCA Newcomer Service.</p>	<p>Le CMA tient à remercier chaleureusement les partenaires suivants pour leur soutien:</p> <p><u>Partenaires fédéraux:</u> Agence de promotion économique du Canada atlantique, Agence des services frontaliers du Canada, Développement économique du Canada pour les régions du Québec, Société canadienne d'hypothèques et de logement, Patrimoine Canada, Citoyenneté et Immigration Canada, FedNor, Ressources humaines et Développement social Canada, Ministère de la Justice Canada, Agence de la santé publique du Canada, Sécurité Publique Canada, Gendarmerie royale du Canada, Le Secrétariat rural, Conseil de recherches en sciences humaines, Statistique Canada</p> <p><u>Les trois universités à la direction:</u> Saint Mary's University, Dalhousie University et l'Université de Moncton.</p> <p><u>Nos partenaires communautaires:</u> L'Association multiculturelle de Nouvelle-Écosse, Le Conseil multiculturel du Nouveau-Brunswick, L'Association multiculturelle du Grand Moncton, Association métropolitaine pour l'établissement des immigrants, PEI Association for Newcomers, L'association des nouveaux canadiens de Terre-Neuve, Conseil canadien pour les réfugiés, Halifax Immigrant Learning Centre, YMCA Newcomer service.</p>
---	--

Reconfigurations identitaires en milieu minoritaire acadien : les enjeux sociolinguistiques vécus par des immigrants francophones à Moncton

Isabelle Violette et Annette Boudreau
Université de Moncton

Abstract/Résumé:

Keywords/Mots-clefs:

La période actuelle est marquée par la mondialisation et le transnationalisme, et par ricochet, les échanges entre les individus venant de diverses régions du monde sont une donne commune à un grand nombre de citoyens canadiens. Dans un univers qui devient de plus en plus uniforme, les sentiments d'appartenance sont redéfinis : on assiste aussi bien à un nivellement des différences qu'à la montée de nouveaux nationalismes et plus précisément, sur les plans régionaux, à la remise en question identitaire provoquée par la diversité culturelle et linguistique. En regard de ces dynamiques, cet article a comme objectif global d'étudier les changements reliés à la (re)définition identitaire provoquée par l'arrivée d'immigrants¹ dans les régions francophones canadiennes qui ont longtemps été construites comme homogènes au niveau linguistique et culturel. En effet, pendant la majorité du 19^e et 20^e siècle, ces milieux ont été caractérisés par une relative stabilité : sa population était blanche, catholique et unilingue francophone ou souvent bilingue. Plus précisément, nous tenterons donc de voir comment les francophones, tant ceux de la communauté d'accueil que les immigrants, composent avec de nouveaux espaces, hétérogènes cette fois. Nous examinerons la région bilingue de Moncton, au Sud-est du Nouveau-Brunswick, qui présente une dynamique sociolinguistique complexe. Moncton, par son urbanité, sa croissance économique, son milieu culturel et artistique florissant ainsi que ses institutions de langue française telles que l'Université de Moncton et Radio-Canada, est de plus en plus considéré comme la nouvelle capitale de l'Acadie du Nouveau-Brunswick (Allain, 2005). Or, ce centre urbain est également le lieu de luttes linguistiques historiques entre francophones et anglophones de la province et, encore à ce jour, les relations entre les deux groupes linguistiques ne sont pas toujours sereines

¹ Le terme «immigrant», bien que pas toujours accompagné de l'adjectif «francophone» au cours de l'article, se réfère à un individu non originaire du Canada dont la langue principale de communication est le français.

(Boudreau et Dubois 2005). La ville de Moncton semble un terrain fertile de recherche pour l'étude de la gestion de la diversité linguistique et culturelle en milieu minoritaire. Cet article est composé de trois parties, chacune constituant un objectif de recherche : il s'agit premièrement d'explicitier la réalité sociolinguistique du Nouveau-Brunswick et de la ville Moncton afin de voir si la/les langue(s) joue(nt) un rôle dans l'intégration des immigrants, deuxièmement de présenter la notion d'aménagement linguistique et sa portée pour les sociétés minoritaires et troisièmement, de faire le lien entre les structures d'accueil pour immigrants francophones et les mesures d'aménagement linguistique. En bout de ligne, nous examinerons comment de nouveaux espaces francophones se (re)composent à la lumière des changements sociaux engendrés par les migrations et la mondialisation.

Pour ce faire, nous nous appuyerons sur une recherche de terrain en cours entamée depuis janvier 2006. Nous avons privilégié une approche ethno-sociolinguistique qui relie l'observation sur le terrain aux données obtenues lors de 16 entretiens réalisés auprès d'immigrants francophones de différentes nationalités. On retrouve notamment des individus d'origine marocaine, congolaise, belge, française et guinéenne. Un groupe focus² avec 7 membres francophones de la communauté africaine subsaharienne de la région monctonnière a également eu lieu afin de recueillir leurs impressions et leurs expériences de la communauté acadienne. Quant au travail de terrain, nous avons participé à des activités organisées par le CAIIMM (Centre d'accueil et d'intégration des immigrant.e.s francophones du Moncton métropolitain) afin de faire de l'observation

² Ce groupe focus a été réalisé dans le cadre d'un autre projet subventionné par le CRSH intitulé *Profiles of Immigrant Communities in Atlantic Canada: The Role of Networks in Attracting, Retaining and Integrating Immigrant Men and Women in Atlantic Canada* sous la direction de Nicole Gallant, professeure à l'Université de Moncton.

ethnographique et de noter les discours et les interactions pertinentes à notre problématique. Ce centre, créé en mai 2006, a mis sur pied des activités de format «5 à 7» fréquentées par un nombre à peu près égal de gens issus la communauté d'accueil et de la communauté immigrante, attirant au-delà de cent personnes à chaque fois.

La situation des langues au Nouveau-Brunswick : statistiques, politiques linguistiques et bilinguisme

La dynamique des langues est au cœur de notre problématique puisque nous examinons comment celles-ci ainsi que les discours et les représentations qui y sont rattachés permettent de construire des identités. Nous savons aujourd'hui plus que jamais que l'industrie du savoir et les technologies de la communication occupent une place importante dans nos sociétés. Les langues que l'on parle peuvent constituer un capital linguistique et donner accès à des ressources incontestables, tout comme elles peuvent être sources de dépossession et de dévalorisation sociale (Heller et Labrie, 2003). Ainsi pour parler d'intégration dans le milieu de Moncton, il faut nécessairement aborder la question linguistique puisqu'elle est directement reliée à la mobilité sociale et économique des individus. Dans ce genre de milieu, la connaissance de l'anglais est une nécessité et non un choix. Or, la connaissance du français peut également devenir une valeur ajoutée comme dans les centres d'appel et dans certains postes provinciaux et fédéraux où le bilinguisme constitue un atout non négligeable.

Le Nouveau-Brunswick est officiellement bilingue depuis 1969. La nouvelle Loi sur les langues officielles de la province remonte à 2002. En plus de reconnaître aux citoyens l'égalité d'accès à des services de santé dans leur langue, la législation s'élargit

aux domaines municipaux³. Moncton, quant à elle, est officiellement bilingue depuis août 2002. Les francophones de Moncton composent 34,09 % de la population et ceux de Dieppe, banlieue de Moncton⁴, composent 76,8 % de la population, soit environ 40 % du Grand Moncton (Statistique Canada, 2001). Le Grand Moncton connaît une situation économique et culturelle des plus enviables sur le plan provincial, ce qui explique l'émigration des francophones des autres régions de la province vers Moncton (Desjardins, 2002 : 13) ainsi que l'immigration des francophones dans cette ville. Il est difficile de préciser exactement combien d'immigrants d'expression française élisent domicile à Moncton mais il est certain que l'Université de Moncton contribue annuellement à ces chiffres puisque les étudiants internationaux qui y sont inscrits composent 7 % de la population étudiante, soit environ 300 personnes. Ces migrations ont sans aucun doute d'importants effets sur les pratiques langagières et sur les modalités d'expression du bilinguisme. Les Acadiens de la région ont pendant longtemps convergé vers la langue dominante dans les lieux publics mais on peut se demander si ces comportements seront ceux des migrants et si l'attitude potentiellement plus revendicatrice de ces derniers exercera une influence sur la façon d'agir des Acadiens du Sud-est de la province. De plus, l'arrivée d'immigrants francophones à Moncton peut contribuer à élargir les domaines d'utilisation du français et ainsi concourir à la mise en place d'un bilinguisme plus équilibré.

³ L'obligation pour les municipalités (dont la population de langue officielle minoritaire atteint au moins 20 % de la population totale) d'adopter et de publier les arrêtés municipaux dans les deux langues officielles et d'offrir les services et communications prescrits par règlement dans les deux langues.

⁴ Dieppe est la banlieue de Moncton et de nombreux francophones y élisent domicile en raison des services en français qui y sont offerts ; ils forment 75 % de sa population. L'autre banlieue, Riverview est très majoritairement anglophone. Ces trois agglomérations constituent ce que l'on nomme le Grand Moncton avec une population d'environ 100 000 personnes.

Le bilinguisme qui se pratique au Nouveau-Brunswick est asymétrique : 72 % des francophones sont bilingues alors que seulement 15 % des anglophones détiennent une connaissance du français. Dans le Grand Moncton, si 92 % des francophones parlent anglais, seulement 23 % des anglophones parlent le français assez couramment pour soutenir une conversation (Statistique Canada, 2001). Comme dans la plupart des situations du monde, ce sont les minoritaires qui sont bilingues et dans les contacts entre les deux groupes, la langue d'usage est celle du majoritaire. Si pour la majorité des Acadiens du sud-est du Nouveau-Brunswick, l'usage pratique des deux langues est acquis très tôt et va presque de soi, il n'en est pas ainsi pour les francophones venus d'ailleurs qui s'installent à Moncton. Lorsqu'un immigrant arrive à Moncton ou ailleurs au Nouveau-Brunswick, il lui est parfois difficile de savoir, (et il en est de même pour tous les citoyens du Canada), ce que recouvrent dans les faits La Loi sur les langues officielles du Canada et la Loi sur les langues officielles du Nouveau-Brunswick de 2002. Par exemple, une majorité d'immigrants francophones croient qu'ils pourront vivre facilement en français au Nouveau-Brunswick et dans la ville de Moncton alors que ce ne sont que les services gouvernementaux et municipaux qui sont garantis par la Loi. Il est donc difficile pour les immigrants de faire le tri entre les discours dominants et élogieux sur le bilinguisme et le multiculturalisme, et la réalité des pratiques quotidiennes sur le terrain. Les propos recueillis auprès d'immigrants lors d'entretiens semi dirigés illustrent parfaitement ce décalage entre politique et réalité. Dans l'extrait suivant, Michel⁵ exprime un sentiment de minorisation devant la domination de la langue anglaise dans son milieu de travail :

⁵ Tous les prénoms sont des pseudonymes.

ce qui me frustre encore plus c'est quand je suis au travail pis que j'ai une table ronde des consultations avec la province ou avec une autre instance publique pis que tu as un anglophone dans le tas pis que tu as cinq francophones pis que tout va se faire en anglais ça / ça je veux dire ça ça me frustre vraiment quoi (...)

Par ailleurs, la compétence linguistique en anglais est perçue comme étant absolument obligatoire par le prochain témoin. Pour Henri, ne pas parler anglais selon les standards de la région constitue une marque d'infériorité :

c'est le fait que je parlais pas bien l'anglais et j'ai réalisé que / qu'il fallait que j'apprenne l'anglais parce que j'étais coincé (...) / là je me suis senti euh // en dessous de la moyenne quoi si tu veux là // parce que je réalisais que tous les francophones parlaient anglais // donc je me suis dit il faut si / il faut que j'aie ça aussi / pis même si je voulais continuer à bouffer avoir un travail (rires)

L'égalité entre les deux communautés linguistiques à Moncton reste encore à réaliser, ce qui entraîne des défis pour les immigrants désireux de vivre pleinement en français. Cependant, si pour ces derniers, la situation s'avère difficile, elle offre aussi l'occasion d'aménager de nouveaux espaces pour la communauté francophone dans son ensemble, contribuant ainsi à la doter d'instruments favorisant son développement linguistique et culturel. Ces mesures s'inscrivent dans ce qu'on appelle en sciences du langage, l'aménagement linguistique, aménagement volontaire du territoire et des langues dont l'objectif est d'en arriver à une meilleure équité entre groupes linguistiques différents.

L'aménagement linguistique : définition et composantes

Le terme « aménagement linguistique » est utilisé pour désigner l'ensemble des mesures prises par un État pour gérer la cohabitation sur un même territoire d'au moins deux groupes linguistiques ou, encore, d'au moins deux langues (Maurais, 1987).

L'aménagement peut aussi désigner des mesures prises par des associations, des

organismes et même des groupes d'individus (Labrie, 1993). Il y a intervention lorsque les langues en contact sur un territoire donné se retrouvent dans un rapport de force asymétrique duquel découlent des inégalités sociales, politiques et économiques. C'est généralement la langue minoritaire (ou dominée) qui fait l'objet d'une intervention. Les mesures d'aménagement peuvent porter sur :

- A) Le statut de la langue
- B) Le code
- C) La circulation des langues (Boudreau et Dubois, 2003)

L'aménagement du statut suppose une intervention au niveau des valeurs sociales et symboliques rattachées à la langue minoritaire. Il s'agit habituellement d'un travail au niveau constitutionnel, juridique et/ou législatif qui vise à élargir les fonctions de la langue minoritaire que ce soit pour en faire une langue officielle de l'administration politique et publique, de scolarisation, de travail, etc. Les lois fédérale et provinciale sur les langues officielles s'insèrent dans ce mode d'action. Or, l'aménagement du statut ne peut être accompli efficacement si les attitudes à l'égard de la langue en question ne vont pas dans le même sens. Comme l'affirment Boudreau et Dubois :

Une loi qui aménage le statut des langues en contact sur un territoire ne peut pas, à elle seule, entraîner des changements sur le plan des comportements langagiers qui, eux, sont tributaires des attitudes. En d'autres termes, le fait de persister à croire que sa langue ne convient pas à une situation de communication donnée ne contribue pas à sa plus grande utilisation, et ce, malgré un cadre juridique qui lui serait favorable. Par exemple, si le français n'est pas perçu comme ayant un statut égal à l'anglais ou comme ne pouvant pas remplir les mêmes fonctions que l'anglais, il sera moins utilisé (Boudreau et Dubois, 2003 : 33-34).

L'aménagement du code, quant à lui, concerne surtout le lexique. Il peut s'agir de la création de néologismes pour répondre à de nouvelles réalités sociales, scientifiques et

technologiques et notamment, de fabrication de dictionnaires et de glossaires répondant à des besoins précis. L'aménagement du code touche également au rapport entre variétés de langues indigènes et la «norme» linguistique, considérée le modèle à suivre dans certaines situations formelles de communication (Boudreau et Dubois, 2003 : 35). En Acadie du Nouveau-Brunswick par exemple, on retrouve plusieurs variétés de français, dont le chiac dans la région de Moncton, variété qui a été longtemps stigmatisée. Il est donc intéressant d'analyser les attitudes des immigrants à son égard, pour voir si ces derniers vont se l'approprier et en adopter certaines formes ou si, au contraire, ils vont contribuer à son dénigrement. Par ailleurs, il est également intéressant d'étudier l'impact de l'arrivée des immigrants francophones sur le répertoire linguistique des Acadiens du sud-est et plus particulièrement sur la pratique du chiac. Les recherches en cours sur ces questions vont sans doute montrer les inter-influences exercées par les différents groupes de francophones en contact. En troisième lieu, on peut parler d'un aménagement au niveau de la circulation des langues dans les espaces publics. Par exemple, plus une langue est présente au niveau de l'affichage commercial, des noms de rues (odonymie) et des noms de lieux (toponymie), plus elle sera perçue par les locuteurs comme importante et légitime.

Or, si l'on prend l'exemple de l'affichage dans le sud-est du Nouveau-Brunswick, on peut se demander qu'elle est son impact, étant donné qu'il est à forte prédominance anglophone, sur l'image que les immigrants se font de la réalité sociolinguistique de la province et plus particulièrement du bilinguisme de la région de Moncton (Boudreau et Dubois, 2005). Si l'affichage n'est pas nécessairement un reflet de la situation sociolinguistique, il constitue un révélateur des représentations entretenues par les

locuteurs à l'égard des langues et donne une indication assez précise de la valeur accordée aux langues en présence. Or lorsque l'immigrant francophone arrive dans la région du sud-est du Nouveau-Brunswick, l'hiatus entre les discours officiels sur le bilinguisme et la situation illustrée par l'affichage rend sa lecture linguistique difficile et il peut avoir peine à croire en la présence de près de 40 % de francophones sur le territoire. Mais une situation de langues en contact, si elle peut être difficile à vivre pour les minoritaires à certaines occasions, peut aussi être source d'enrichissement en ce qu'elle incite à «imaginer» et à mettre en place des mesures originales favorisant une meilleure intégration de la population minoritaire, ce qui est le cas de certains immigrants francophones dans la région du Grand Moncton.

Aménagement linguistique et structures d'accueil en milieu minoritaire

Examinons l'une des mesures concrètes d'aménagement du français entreprise dans la région de Moncton, soit la création d'un centre d'accueil pour immigrants francophones, création qui concourt à redéfinir la situation sociolinguistique minoritaire des francophones dans son ensemble. Rappelons que l'aménagement linguistique est une intervention qui n'émane pas exclusivement de l'État (des institutions gouvernementales), mais tout aussi souvent d'initiatives citoyennes (communautaires, associatives). Dans le cas qui nous concerne, le CAIIMM est né d'une idée originale d'anciens étudiants internationaux de l'Université de Moncton qui cherchaient à créer un lieu convivial de rencontre et de dialogue entre la communauté immigrante et la communauté d'accueil. Cette initiative a été par la suite appuyée par une politique fédérale récente visant à favoriser l'immigration en milieu francophone minoritaire⁶.

⁶ Consulter le *Cadre stratégique pour favoriser l'immigration au sein des communautés francophones en situation minoritaire* au site

Notons que cette dernière politique est également liée aux pressions exercées par le milieu associatif francophone (la FCFA pour le Canada et la SAANB pour le Nouveau-Brunswick). La contribution de différents paliers d'interventions, à la fois communautaire, associatif et gouvernemental n'est pas étrangère au succès de la mise en place de mesures favorisant l'aménagement particulier d'une langue et de ses locuteurs sur un territoire donné.

On ne peut comprendre l'importance et la portée du CAIIMM pour la communauté francophone de Moncton sans rappeler le contexte de sa mise en place en 2006. Il existait déjà dans la région le MAGMA (Multicultural Association of the Greater Moncton Area) qui remplit à peu près les mêmes fonctions sauf que selon les témoins interrogés, la langue d'usage en est le plus souvent l'anglais même si le MAGMA se dit bilingue. En créant un centre francophone pour les immigrants, on augmente le statut et la visibilité du français. En effet, le CAIIMM adopte la même stratégie que celle des Acadiens du Nouveau-Brunswick, soit de créer des espaces homogènes francophones et participe ainsi au projet collectif de la communauté d'accueil. À cet égard, les propos du président du conseil d'administration du CAIIMM sont particulièrement révélateurs puisqu'ils témoignent de la convergence d'idées entre les deux groupes:

mais ces gens-là quand on est autour de la même table nous tous nous défendons la même cause, la cause de la francophonie acadienne, de la francophonie monctonnienne, de la francophonie internationale, la francophonie canadienne, nous défendons la même cause c'est ça que les gens cherchaient

Si ce discours est essentiellement institutionnel, il fait écho à des discours individualisés d'immigrants qui marquent leur participation et leur implication citoyenne en Acadie par

Internet :
<http://www.cic.gc.ca/francais/ressources/publications/etablissement/cadre-minoritaire.asp>.

l'usage commun du français. En effet, lors d'entretiens, nous avons pu remarquer des points de rencontre entre immigrants francophones et Acadiens s'articulant autour de revendications de droits linguistiques, de l'obtention de services en français, de la conscience individuelle d'enjeux collectifs comme la nécessité de vitaliser le français et de contrer la minorisation linguistique de leurs locuteurs. Il ressort également des entretiens une solidarité ressentie du fait d'être francophone et du fait de vivre les mêmes frustrations dues aux inégalités entre l'anglais et le français (auxquelles s'en ajoutent d'autres de nature raciale et culturelle bien entendu). L'extrait d'entretien suivant illustre très bien cette idée :

I : est-ce que pour toi tes enfants sont Acadiens

Rosa : euh j'essaie d'inculquer à mes enfants que oui ils le sont parce que ils sont là pis ils contribuent à la société donc euh si je peux dire je le dis Acadiens dans le sens de se rallier à la majorité mais j'aime bien qu'ils disent qu'ils sont francophones donc si c'est les Acadiens qui sont francophones on se rallie à eux autres parce qu'on a presque les mêmes intérêts / moi je vais lutter à ce qu'il y ait des services en français / donc les Acadiens luttent dans les mêmes services donc s'il faut que je mette ma voix je la mettrai vers les Acadiens pour avoir les mêmes services / je lutterai pour les écoles en français que ces écoles soient bien équipées bien pour mes enfants donc ce sont les Acadiens qui luttent les mêmes intérêts que moi donc c'est la raison que je me rallie à eux autres (...) pour avoir des services en français donc c'est la raison dont je vais me dire Acadienne mais / je ne le suis pas mais je vis en Acadie

Si pour plusieurs, il n'est pas tellement question de s'interroger sur le fait d'être Acadien, on décèle néanmoins un fort sentiment d'appartenance à la francophonie (acadienne, canadienne et internationale) basée sur les notions de «participation» et de «contribution» à une communauté donnée, dans ce cas-ci la communauté acadienne.

Conclusion

Même si la recherche est en cours, nous pouvons déjà affirmer que dans les discours des immigrants de la région de Moncton se révèle le désir de créer une nouvelle francophonie faisant appel aux notions de diversité, de métissage et d'interculturalité. On le voit d'ailleurs par des expressions telles que «Néo Acadien» et «Afro Acadien» qui, bien qu'ayant une résonance quelque peu ludique pour ceux qui les mettent en bouche, circulent de plus en plus au sein de divers espaces publics (médias, conférences, activités multiculturelles). La suite de la recherche nous permettra de voir comment la gestion d'un espace francophone en milieu bilingue où le français est minoritaire n'est nullement synonyme de fermeture, d'isolement et de repli sur soi mais plutôt de pratique de l'hétérogène et du multiple.

Bibliographie

ALLAIN, Greg (2005), «La 'nouvelle capitale acadienne'? Les entrepreneurs acadiens et la croissance récente du Grand Moncton», *Francophonies d'Amérique*, no 19 : 19-43.

BOUDREAU, Annette et Lise DUBOIS (2003), «Les enjeux de l'aménagement du français au Nouveau-Brunswick», Actes des Journées de réflexion sur l'aménagement du français au Nouveau-Brunswick, *Égalité. Revue acadienne d'analyse politique*, no 49 : 31-42.

BOUDREAU, Annette et DUBOIS, Lise 2005. «L'affichage à Moncton: masque ou miroir?». Boudreau, A., Bulot, T., Dubois, L. & Ledegen, G. (dirs). Actes de la 4e Journée internationale de sociolinguistique urbaine Signalétiques et signalisations linguistiques et langagières des espaces de villes. *Revue de l'Université de Moncton*, no 36, vol. 1 : 185-217.

CORBEIL, Jean-Claude (1980), *L'aménagement linguistique du Québec*, Montréal, Guérin, 154 p.

DESJARDINS, Pierre-Marcel, 2002, *La périphérie n'est pas homogène. Trois régions du Nouveau-Brunswick : Madawaska, Gloucester et Kent-Westmorland*. Institut canadien de recherches sur le développement régional, institut national de la recherche scientifique-Urbanisation, culture et société, Université de Moncton et Université du Québec.

HELLER, Monica et LABRIE, Normand (2003). Discours et identités. La francité canadienne entre modernité et mondialisation. France et Belgique, Proximités. Éditions Modulaires Européennes, 448 p.

LABRIE, Normand (1993), *La construction linguistique de la Communauté européenne*, Paris, Honoré Champion, 450 p.

MAURIS, Jacques (dir.) (1987), *Politique et aménagement linguistiques*, Québec, Conseil de la langue française, 570 p.

AMC Working Papers Series - Guidelines

• What are the AMC Working Papers?

The AMC's Working Papers Series is related to the broad mandate of the Metropolis Project. The Working Papers produced by the Atlantic Metropolis Centre are designed to: (1) speed up the dissemination of research results relevant to the interests and concerns of Metropolis researchers, policy-makers, NGOs; (2) allow for an avenue where Metropolis researchers in the Atlantic region can disseminate research and information specific to immigration, migration, integration and diversity in Atlantic Canada.

• Will these be considered "official" publications?

The inclusion of a manuscript in the Working Papers Series does not preclude, nor is it a substitute for its subsequent publication in a peer reviewed journal. In fact, we would encourage authors to submit such manuscripts for publication in professional journals (or edited books) as well.

• What subject content is acceptable?

The Working Paper Series welcomes research reports and theoretical discussions relevant to the mandate of the Metropolis Project, providing insight into the policy concerns not only of immigration and integration, but also ethnocultural diversity.

Examples of areas of research include: economic, political, cultural, and educational integration of immigrants, migrants and refugees; language; transnationalism; gender and/or immigrant women; ethnic, cultural, and religious diversity; multiculturalism; social and family networks; social discourses, attitudes and values; youth; identity; citizenship; temporary migration; justice and security; settlement programs and policy; health and well-being; and human rights.

• Who may submit papers?

Paper submissions derived from AMC research grants (pilot or strategic grant) projects, unpublished articles and conference papers are open to Metropolis researchers, policy-makers and service providers. Submissions from non-affiliates will be examined on a case-by-case basis.

• How do I submit a paper?

All submissions **must** include an electronic copy of the paper.

By post please send a hard copy of your paper and an electronic copy on disk or via email to:

Atlantic Metropolis Centre - ATTN: Robert Nathan

5670 Spring Garden Road, Suite 509

Halifax NS B3J 1H6

By email please send to: nathan.metropolis@ns.aliantzinc.ca with a subject heading of:

Working Papers Series Submission

• Copyright

Copyright for papers accepted as AMC Working Papers remain with the author(s) who are free to publish their papers at any time. It is the responsibility of the authors to inform the AMC's Working Paper series Editors of any change in publication status.

• Official Languages

AMC researchers reserve the right to publish working papers in the language of their choice.

• What happens when I submit a paper?

The Atlantic Metropolis Centre will acknowledge receipt of the paper via email within 10 working days. The series editors (Robert Nathan and the AMC Directors) will review your submission to ensure that it falls within the mandate of the Atlantic Metropolis Centre's research mission and that it is properly referenced and documented. If these standards are met, the paper will then be referred to the appropriate Domain Leader for review and advice.

Once the review is completed the author will be contacted with the results.

**PLEASE refer to the AMC's website (<http://atlantic.metropolis.net>) for submission details and to obtain PDF copies of our Working Papers.

Centre Métropolis Atlantique - Série de documents de recherche Protocoles de sélection et de présentation

• En quoi consiste la *Série de documents de recherche* du Centre Métropolis Atlantique?

La publication de la *Série de documents de recherche* répond en fait aux objectifs généraux du Centre Métropolis Atlantique, en ce qu'elle favorise (1) la dissémination rapide de la recherche pertinente aux intérêts et aux besoins des intervenants académiques, gouvernementaux et communautaires affiliés au Centre, (2) et la création d'un espace de diffusion où les chercheurs rattachés au projet en Atlantique peuvent faire connaître leurs travaux et toute autre information pertinente à l'immigration et à la diversité culturelle en Atlantique.

• Ces textes peuvent-ils être considérés comme une publication finale et officielle?

L'inclusion d'un manuscrit dans la *Série de documents de recherche* ne remplace, ni n'exclut la publication d'une version finale de ce même manuscrit dans une revue à comité de lecture. D'ailleurs, la direction du Centre encourage tous les auteurs à soumettre les résultats de leurs recherches à des revues scientifiques, ou bien à les publier sous forme de monographie.

• Quels sont les problématiques et les types de recherche correspondant au profil de cette série?

La soumission de manuscrits pour la *Série de documents de recherche* s'adresse à tous les chercheurs dont les rapports de recherche et les réflexions théoriques portent sur les questions d'immigration, d'intégration et de diversité culturelle, conformément aux objectifs généraux du Projet Métropolis.

Parmi les domaines de recherche, soulignons entre autres: l'intégration économique, politique, culturelle et formative (éducation) des immigrants; les diverses problématiques migrantes; la question des réfugiés; celle de la langue et du transnationalisme; les problématiques touchant les genres et plus particulièrement les questions concernant la condition des femmes immigrantes; la diversité ethnique, culturelle, religieuse, le multiculturalisme; les réseaux sociaux et familiaux; les discours, les valeurs et les attitudes à l'égard des immigrants; les rapports entre la jeunesse, l'identité, la citoyenneté, la justice et l'immigration; les politiques et les programmes affectant l'intégration des immigrants, leur santé, leur bien-être, ainsi que leurs droits fondamentaux.

• Qui peut soumettre un manuscrit?

Quiconque ayant reçu une subvention de recherche Métropolis, (qu'il s'agisse d'une subvention de départ ou d'une subvention stratégique); les auteurs dont les articles n'ont pas encore fait l'objet d'une publication ou bien qui veulent soumettre les textes de communications, qu'elle aient été présentées par des collaborateurs académiques, communautaires ou gouvernementaux rattachés au Projet Métropolis. Les textes soumis par des chercheurs ou des intervenants non-affiliés seront examinés sur une base individuelle, au cas par cas.

• Comment soumettre un manuscrit?

Toutes les soumissions **doivent** inclure une version électronique du texte. Si vous envoyez le manuscrit par la poste, veuillez joindre une copie papier, ainsi qu'une version électronique gravée sur disque. Vous pouvez également soumettre vos manuscrits par courrier électronique.

Les adresses postale et électronique sont les suivantes:

Adresse postale:

**Centre Métropolis Atlantique,
ATTN: Robert Nathan
5670 Spring Garden Road, Suite 509
Halifax NS B3J 1H6**

Adresse électronique: nathan.metropolis@ns.aliantzinc.ca
avec la mention: «Soumission de manuscrit»